

Anderlecht, le 15 avril 2021

**Organisation de l'école après les vacances de Pâques
Décisions du Comité de concertation du 14 avril 2021**

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Après 3 semaines d'arrêt et une nouvelle réunion du Comité de concertation, nous nous permettons de reprendre contact avec vous afin de vous préciser le mode de fonctionnement de nos écoles pour les jours et semaines à venir.

Nous vous informons que, suite à la réunion du CODECO de ce 14 avril 2021, la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de maintenir les écoles maternelles et primaires en code rouge avec néanmoins quelques assouplissements à la marge.

Comme vous vous en doutez, l'école reprendra donc bien à temps plein à partir de ce lundi 19 avril 2021.

Reprise des repas chauds pour la section maternelle et primaire et réouverture du réfectoire

C'est sans doute la mesure la plus attendue par plusieurs parents. Attention toutefois, afin de permettre à notre prestataire d'être à nouveau opérationnel, **la reprise des repas chauds ne sera effective qu'à partir du lundi 3 mai 2021** pour les enfants qui seront inscrits à ce service.

Entre le 19 avril et le 30 avril, les enfants continueront à manger leur pique-nique en classe.

Présence des parents dans l'école

Elle est toujours interdite, à l'exception de la sortie des cours pour récupérer son enfant et suivant les règles déjà précisées préalablement. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans notre école et aux abords de notre école. Les autorités sanitaires ne reconnaissent pas le haut d'un pull, un cache col ou un bandana, comme un masque suffisamment sécurisant. Merci d'y être attentif !

Reprise et arrivée des enfants durant la journée

Nous vous rappelons qu'il convient d'éviter au maximum de prendre des rendez-vous médicaux et autres durant la journée de classe car cela perturbe la scolarité de votre enfant et la bonne organisation de notre école. Après 8h30, il n'est plus possible de déposer un enfant. Avant 15h10, il est impossible de venir chercher un enfant. De manière tout à fait exceptionnelle, il est toutefois possible de déposer et de venir rechercher un enfant à 12h00 via la garderie (n°49 de la rue des Résédas). La direction doit être prévenue au minimum 1 jour avant.

Port du masque pour les P5 et P6

Cette mesure est abandonnée. Les enfants ne doivent donc plus porter de masque durant le temps de présence à l'école.

Les parents qui souhaitent malgré tout que leur enfant porte un masque doivent s'assurer que les conditions d'hygiène sont bien remplies. Le masque doit être changé au moment de la pause de midi.

Activités extra-muros d'un jour

Dans l'état actuel des choses, les enfants ne peuvent participer à des excursions, voyages ou autres qu'avec les enfants du groupe-classe. Le déplacement jusqu'au lieu d'activité doit être effectué à pied, ou dans un transport réservé, sans emprunter les transports en commun.

Partant de ce principe et de l'impossibilité de réserver à un coût abordable un moyen de transport privé pour une seule classe, les sorties et excursions sont toujours inorganisations.

Cours de piscine et de sport

Les élèves de la M3 à la P6 continueront à se rendre à la piscine, à l'exception de la semaine du 19 au 23 avril pour cause de fermeture de la piscine.

Les cours de sport à l'école se donneront le plus possible à l'extérieur, en fonction des conditions météorologiques.

Voici donc les mesures principales et un petit rappel des règles pour la bonne organisation de notre école en cette période qui reste troublée et compliquée pour tous.

Même si nous comprenons la lassitude et l'essoufflement de certains, nous demandons à tous les parents de se montrer solidaires et respectueux des règles afin de nous faciliter un maximum les choses.

En attendant le plaisir de revoir votre enfant dès ce lundi 19 avril 2021, nous vous prions de croire en nos sentiments les meilleurs.

Murielle Scrève
Directrice

Marc Vande Weyer
Directeur